



# DIVULGATION D'UN TRANSFERT D'IMMEUBLE NON INSCRIT AU REGISTRE FONCIER

Loi concernant les droits sur les mutations immobilières  
(RLRQ, chapitre D-15.1)

IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ ET DONNÉES FINANCIÈRES DE LA TRANSACTION	
Adresse	Nature des biens mobiliers, si inclus (meuble ou autres)
Matricule	Valeur des biens mobiliers ci-inclus
Date de la vente	Existe-t-il un lien entre les parties ?
Prix déclaré	Si oui, de quel lien s'agit-il ?

IDENTIFICATION DU CÉDANT (VENDEUR)	
Nom (1)	Prénom
Adresse de résidence principale	
Adresse de correspondance (si différente)	
Nom (2)	Prénom
Adresse de résidence principale	
Adresse de correspondance (si différente)	

IDENTIFICATION DU CESSIONNAIRE (ACHETEUR)	
Nom (1)	Prénom
Adresse de résidence principale	
Adresse de correspondance (si différente)	
Nom (2)	Prénom
Adresse de résidence principale	
Adresse de correspondance (si différente)	

Réservée à l'administration

MENTIONS EXIGÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 – LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES	DOCUMENTS À FOURNIR
Mention(s) dans l'acte constatant le transfert de l'immeuble	L'avis de divulgation devra être accompagné d'une copie de l'acte notarié en minute ou d'une copie de l'acte sous seing privé constatant le transfert de l'immeuble. L'avis doit être présenté à la municipalité <b>dans les 90 jours</b> suivant la date du transfert de l'immeuble. Les renseignements contenus dans l'avis seront transmis par les municipalités au ministère du Revenu afin de permettre l'identification du ou des cessionnaires de l'immeuble n'ayant pas divulgué le transfert de celui-ci.
Montant de la contrepartie :	
Montant constituant la base d'imposition :	
Montant du droit de mutation :	
Numéro de l'article de Loi pour l'exonération (si applicable) :	

CERTIFICATION ET COORDONNÉES	
Je certifie que les renseignements inscrits sur le présent formulaire sont véridiques.	
Signature de l'acheteur	Date
Adresse courriel	Téléphone

Retourner par courriel seulement.